



Le décompte : 7 chutes de toit dont 2 mortels

Le décompte : Du 18 au 25 mars, 9 accidents mortels de travail et 15 graves. De plus, 1 suicide dans une entreprise de bureautique ainsi qu'1 autre, en septembre, considéré après enquête comme accident de travail

Source : 151 alertes Google sur adresse mail et « Accident du travail : silence des ouvriers meurent », page twitter de Mathieu Lépine (@DuAccident). Une actu judiciaire pour cette revue ? 06 61 35 24 19

L'actualité de la semaine : **CONGO :** Une nouvelle catastrophe a coûté la vie à plusieurs creuseurs artisanaux ce mercredi 24 mars dans la ville de Kamituga, en territoire de Mwenga. Si certaines sources parlent de plus de 7 personnes mortes, le maire de la ville Alexandre Bundya MPila dresse un bilan de 4 morts. Une dizaine de personnes étaient déjà morts en septembre.

Les marches du palais : **LINXES :** Malgré sa liquidation judiciaire, la société DARBO a été condamnée, par le tribunal judiciaire de Dax, pour l'homicide involontaire d'un de ses employés, mort au travail le 15 avril 2015

Les couleurs de l'égout : **ARGENTAN :** Ce vendredi 19 mars 2021, Eaux de Normandie, filiale de Suez, a expérimenté l'inspection d'un collecteur d'eaux pluviales à Argentan avec un drone. Une technologie encore rare. **ISRAEL :** En 1997, Israël inaugure sa première station de dessalement à osmose inverse à Eilat. Vingt ans plus tard, plus de 70% de l'eau potable consommée en Israël provient d'usines de dessalement. Pourtant, à long terme, la facture risque d'être salée : des carences en minéraux ont été observées dans l'ensemble de la population. Le cœur pourrait en être la première victime. Pour en avoir le cœur net, nous avons enquêté sur cette « sel » affaire. **OBEPINE :** L'analyse de ces eaux par l'Observatoire épidémiologique dans les eaux usées, baptisé Obépine, permet d'identifier très tôt la circulation d'un virus dans une population.

COVID : SAUREZ-VOUS DÉTECTER
LE NOUVEAU VARIANT BRETON INDÉTECTABLE ?





Le décompte :

Article de la pause info : un homme âgé de 51 ans, employé d'une entreprise de bureautique située près du centre hospitalier de Perpignan, s'était donné la mort. Le quinquagénaire aurait fait usage d'une arme tranchante pour se suicider dans les toilettes de l'entreprise. Son corps a été découvert par un de ses collègues.

AMT 066 AGT 114 AMEC 003 AGECE 006 ST: 11 COVID-19 01

AMT : accident mortel de travail. **AGT** : accident grave de travail. **AMEC** : accident mortel en espace confiné ou à proximité. **AGECE** : accident grave en espace confiné ou à proximité. **ST** : suicide au travail-

Le 18 mars **Article du Républicain Lorrain** : Sur le site industriel Ficomirrors de Dieuze. Pour une raison indéterminée, un technicien a été happé vers 19 h 30 par un robot sur une ligne de production, dans cette usine spécialisée, notamment, dans la fabrication de rétroviseurs pour l'automobile. Heureusement, ses réflexes lui ont permis de limiter la gravité de ses blessures. Le blessé a été pris en charge par les sapeurs-pompiers de Dieuze, et transporté à l'hôpital de Sarrebourg pour y être soigné.

Le 19 mars :: **Article de 20 minutes: Accident mortel de travail** : Un ouvrier de 52 ans a été retrouvé mort jeudi après-midi à Décines-Charpieu, près de Lyon (Rhône), après avoir chuté dans l'entonnoir d'une centrale à béton. Son corps était enseveli sous « plusieurs tonnes » de graviers, a-t-on appris auprès des pompiers. L'accident, dont les circonstances, s'est produit peu avant 15 heures sur le site de l'entreprise Béton Lyonnais qui a aussitôt appelé les secours. « La victime a été déclarée décédée sur place par le médecin du SMUR après son dégagement qui a été difficile », précise l'entreprise. Les pompiers ont dû faire appel à des unités spécialisées en « sauvetage déblaiement » pour sortir le corps de l'ouvrier. **Article d'Actu Paris** : Un accident impliquant un bus de la RATP est survenu dans le 14ème arrondissement de Paris. Le conducteur est considéré comme blessé grièvement. Le conducteur a fait un malaise. Il a été considéré comme grièvement blessé par les pompiers. Neuf passagers sont blessés. Seul le bus a été impliqué dans cet accident. Pris en charge par une ambulance de réanimation, il a été hospitalisé pour des examens complémentaires. **Article d'Actu Pays Basque : Accident mortel de travail (1)** : Un accident de la route a coûté la vie à un homme vers 6h30 ce vendredi 19 mars 2021 sur l'A63. Un poids-lourd a tapé une pile de pont peu avant la sortie de Bayonne. Deux personnes étaient à bord du véhicule. Le passager de la cabine du camion est décédé et le chauffeur a été évacué d'urgence au centre hospitalier de la Côte Basque à Bayonne.

Le 20 mars : **Article de Lyon Mag : Accident mortel de travail** : à Villeurbanne, un livreur Deliveroo de 31 ans qui conduisait un scooter est décédé après avoir été percuté par un véhicule vers 9h du matin. Les pompiers sont rapidement intervenus rue Paul Kruger pour s'occuper de la victime, mais malheureusement elle n'a pas survécu. Selon les premiers éléments recueillis, le scootériste aurait été ébloui par le soleil pendant qu'il était en train de doubler un autre véhicule, sans voir la voiture qui arrivait en face.

Le 21 mars : **Article de Delta FM** :: Un pompier du SDIS 59 a fait une lourde chute ce matin à Bailleul. Alors qu'il intervenait pour un dégagement suspect de fumée à la salle des sports Paul Perrier, le pompier est passé à travers un plafond et a chuté lourdement de 4 mètres. Blessé à l'abdomen, il a été transporté en urgence au CHR de Lille.

Le 22 mars : **Article de Vosges Matin** : A Charmes, un ouvrier de 22 ans manipulait alors des barres métalliques, au sein de l'entreprise Trane. Le jeune homme devait déplacer ces barres. Pour ce faire, il devait les attacher à une grue avec une sangle. Mais au moment de détacher cette fameuse sangle, cette dernière est



Du 18 au 25 mars

restée bloquée. L'employé aurait alors forcé sur la sangle, libérant les barres qui lui sont tombées sur la main. Le jeune homme a alors eu un pouce sectionné par écrasement alors qu'il portait des gants de manutention.

Article du Dauphiné : Un jeune auto-entrepreneur a été victime d'un très grave accident du travail. Alors qu'il se trouvait sur le toit d'une maison en cours de rénovation, à Saint-Étienne-de-Crossey, ce charpentier de 34 ans a subitement basculé dans le vide et chuté d'environ six mètres avant d'atterrir lourdement sur un escalier en béton. Gravement blessé et inconscient à l'arrivée des sapeurs-pompiers, il a été longuement réanimé et médicalisé par une équipe du Samu 38 avant d'être transporté par hélicoptère jusqu'au CHU Grenoble Alpes où il a été admis au service de déchocage. Son pronostic vital était alors engagé.

Article de France Bleu : un élagueur de 24 ans qui a évacué en urgence absolue par hélicoptère vers l'hôpital de Grenoble. Vers 15h15, il s'est blessé à la gorge avec une tronçonneuse alors qu'il travaillait avec son entreprise dans les arbres du parc Jail situé près de la Poste à Theys dans le Grésivaudan.

Article du Télégramme : Un accident du travail a fait un blessé, ce lundi matin, chez Alfyma CVS, entreprise située à Rédené (29). Alors qu'il travaillait sur une presse, un homme d'une cinquantaine d'années a été grièvement blessé à la jambe. Ce dernier a été héliporté par dragon 29 vers l'hôpital de la Cavale Blanche à Brest.

Le 23 mars : **Article de France Bleu** : Sur l'île de Noirmoutier : vers 16h, à La Guérinière, un homme qui travaillait sur un toit est tombé. Il a fait une chute de six mètres. L'homme, âgé de 65 ans, a rapidement été prise en charge par les pompiers. Il a été évacué en urgence absolue vers le CHU de Nantes par un hélicoptère du Samu.

Article de La Provence : A Marseille, un ouvrier du bâtiment a fait, pour une raison que l'on ignore, une chute de deux mètres alors qu'il se trouvait sur un échafaudage situé sur la façade d'un immeuble de la rue Charras (7e). Pris en charge à deux mètres de haut par les marins-pompiers, il a dû être extrait du chantier vertical à l'aide d'une grande échelle. D'après le premier diagnostic, il souffre d'une blessure à la jambe.

Article du Dauphiné : à Apt. Un homme de 32 ans a chuté du toit d'une maison alors qu'il y travaillait dans le cadre d'un chantier. La victime a été héliportée en urgence absolue à l'hôpital Nord de Marseille par le Mistral 84, l'hélicoptère du Samu.

Le 24 mars : **Article de France Bleu : Accident mortel de travail** : Un bûcheron est mort alors qu'il tentait de couper un sapin, au lieu-dit "Les Trois Cerisiers", à La Chapelle-Montbrandeix. Deux bûcherons étaient en train de tronçonner un arbre près de la départementale 22. Pour une raison inconnue, le sapin a été fragilisé. C'est à ce moment-là qu'une partie du conifère s'est désolidarisé en premier. Elle a frappé l'un des deux bucherons à la tête. Les pompiers n'ont pu que constater la mort du jeune homme, âgé de 23 ans. Il travaillerait dans une scierie du secteur et n'aurait pas vu que l'arbre s'était fragilisé lors de la coupe.

Article du petit bleu d'Agen : Accident mortel de travail : Agen, Lot-et-Garonne. "On ne les lâchera pas" affirme le numéro 1 de la CGT Laurent Jacquelin. Le suicide d'un délégué à Ursa est classé accident du travail par la CPAM. Prévu depuis la semaine dernière, le rendez-vous avec la CGT 47 et sa section à Ursa a pris une autre couleur avec la tentative de suicide dont le site d'Agen a été le théâtre trois heures avant ce mercredi. Ce syndicat a maintenu sa conférence de presse, estimant qu'il restait opportun de dénoncer les errements de la direction de l'entreprise après la mort de Frédéric Roblot.

Accident de Sud-Ouest : A Montagne sur Gironde, un homme de 40 ans est tombé d'un toit d'environ 8 mètres de haut. La chute lui a provoqué de graves blessures qui ont nécessité l'intervention de l'hélicoptère Dragon 17 et son transport au CHU (Centre hospitalier universitaire) de Poitiers. Il s'agit d'un employé de la société Vital assistance qui intervenait dans le cadre de la réfection de la toiture d'un hangar communal situé rue de l'Europe, lequel avait subi des dommages lors d'une précédente tempête. Il semblerait que les travaux consistaient, en premier lieu, à une opération de désamiantage et que l'ouvrier intervenant était juché sur une nacelle. Il serait passé à travers un toit en Everite.

Article de L'Est républicain : Belfort, Un accident spectaculaire s'est produit, ce mercredi en fin de matinée, dans la rue du Haut-Rhin. Les pompiers ont récupéré un employé qui s'est retrouvé coincé entre la cime de l'arbre et une nacelle. Il s'en tire avec une grosse frayeur et une suspicion de fracture à l'avant-bras.

Du 18 au 25 mars

Le 25 mars : [Article de Actu17](#) Dans une entreprise de Rives-en-Seine (Seine-Maritime). Au sein de la société Collet, route de Caudebec, deux techniciens de maintenance ont été blessés pendant une manipulation. Ils sont intervenus pour réparer une vanne défectueuse sur un conduit de transport d'huile, chauffée à 70 degrés. L'intervention consistait à injecter de l'air pour évacuer l'huile, mais tout ne se serait pas passé comme prévu : « il y a eu une explosion d'air, qui elle-même a fait exploser le produit », indique une source judiciaire. Les deux hommes ont reçu des projections d'huile chaude à la tête et, bien qu'ayant suivi le protocole de la douche pour faire baisser la température après l'incident, ils ont été pris en charge par les secours. L'un d'eux, concerné par une urgence ophtalmologique et brûlé au premier degré, a été héliporté au CHU de Rouen par Dragon 76. Son collègue a été évacué par les pompiers vers l'hôpital de Lillebonne, pour être examiné. [Article du Dauphiné](#) : Un homme a été électrisé alors qu'il utilisait son nettoyeur haute pression rue Edmond-Cinquin à Loire-sur-Rhône. À l'arrivée des secours, l'individu, âgé de cinquante ans, était en arrêt cardio-respiratoire. Les massages cardiaques pratiqués ont permis de réanimer la victime qui a ensuite été transportée en urgence à l'hôpital Saint-Luc Saint-Joseph à Lyon. [Article des Dernières Nouvelles d'Alsace : Accident mortel de travail](#) : Un engin chargeur a heurté à la tête un employé au comptoir agricole de Vendenheim, route de Strasbourg, jeudi, à 16 h 30. L'homme de 40 ans était décédé à l'arrivée des secours. Le SAMU a déployé la cellule d'urgence médico-psychologique. Onze personnes ont été prises en charge. [Article de France Bleu : Accident mortel de travail](#) : Un homme de 30 ans est mort dans un accident de tracteur à Carsac-Aillac, en Dordogne, vers 13 heures, ce jeudi 25 mars. Il aurait perdu le contrôle de l'engin, qui a basculé dans une pente. Le jeune homme s'est retrouvé sous le poids du tracteur. Les secours n'ont rien pu faire pour le réanimer, il était déjà décédé à leur arrivée. L'accident s'est produit sur la propriété familiale. [Article de l'Est républicain : Accident mortel de travail](#) : un homme de 64 ans a été retrouvé mort dans un ancien hangar agricole situé Grand-rue, dans la commune de Romain, dans le Jura. Cet autoentrepreneur, originaire de Bonnevent-Velloreille, en Haute-Saône, s'était porté acquéreur de ce bâtiment dans le but de le démonter et de le réinstaller à un autre endroit. Aux alentours de 12 h 40, le sexagénaire se trouvait sur le toit, en train de retirer les éléments de la charpente. Il faisait chaud, l'homme a alors appelé l'ancien propriétaire des lieux pour lui demander de lui apporter de l'eau. C'est en arrivant dix minutes plus tard que ce dernier a trouvé le sexagénaire gisant à même le sol. D'après les constatations, le Haut-Saônois aurait fait une chute de plus de huit mètres. Il serait passé à travers le toit en fibrociment, aurait percuté une arête de béton avant de s'écraser au sol. Un morceau de plaque en fibrociment se serait logé dans son crâne. [Article de France Bleu](#) : Un employé de l'entreprise RC Découpe, au Palais sur Vienne près de Limoges, a été très grièvement blessé dans un accident du travail ce jeudi en fin d'après-midi. Alors qu'il travaillait dans l'atelier de cette société de mécanique industrielle, il s'est retrouvé la tête coincée dans un centre d'usinage, dans des circonstances encore inconnues. Les pompiers et le SAMU sont rapidement intervenus sur place et ont pu dégager la victime avant de lui prodiguer des soins d'urgence. L'homme a été transporté au CHU de Limoges, sous escorte policière, dans un état grave, son pronostic vital étant engagé.



CONGO : 4 morts dans un nouvel accident des mines dans les puits d'extraction d'or à Kalingi (maire Bundy)



Article de L'interview CD, publié le 24 mars 2021

Une nouvelle catastrophe a coûté la vie à plusieurs creuseurs artisanaux ce mercredi 24 mars dans la ville de Kamituga, en territoire de Mwenga. Si certaines sources parlent de plus de 7 personnes mortes, le maire de la ville Alexandre Bundy MPila dresse un bilan de 4 morts.

Ces personnes ont trouvé la mort par asphyxie et par la motopompe dans les puits d'extraction d'or de « Njolinjoli » à Kalingi.

L'autorité urbaine indique avoir réuni tous les responsables des services intervenants dans le secteur minier à Kamituga pour trouver des solutions idoines à cette problématique qui ne cesse d'endeuiller cette partie de la province. Cependant, des recherches se poursuivent pour déterminer les nombres exacts de personnes qui ont succombé dans ce puits d'or.

Il sied de rappeler qu'au mois de septembre de l'année dernière, plusieurs dizaines de creuseurs artisanaux étaient morts dans les mêmes conditions dans trois puits d'extraction d'or toujours à Kamituga dans le territoire de Mwenga.

Landes : Darbo reconnue coupable de l'homicide involontaire d'un de ses salariés



Article de Sud-Ouest, publié le 22 mars 2021

En liquidation judiciaire, cette société de Linxe a été condamnée, par le tribunal judiciaire de Dax, pour l'homicide involontaire d'un de ses employés, mort au travail le 15 avril 2015

Étudiée par le tribunal judiciaire de Dax lors de son audience du 8 mars, la culpabilité de la société Darbo pour un homicide involontaire a été reconnue dans le délibéré des juges rendu ce lundi 22 mars.

La présidente du tribunal, Florence Bouvier, a estimé que cette entreprise spécialisée dans la fabrication de panneaux de bois était pénalement responsable de la mort d'un de ses employés. Un manque d'entretien des machines a contribué au décès de David Labeyrie, le 15 avril 2015, dans l'usine de Linxe.

Employé de cette société aujourd'hui placée en liquidation judiciaire, ce quadragénaire était tombé dans une encolleuse de l'usine. Les coupe-circuits de la machine n'avaient pas empêché son redémarrage.

Du 18 au 25 mars

Le liquidateur judiciaire ayant accepté d'assumer les fautes de la société, celui-ci devra ajouter à son passif comptable les 50 000 euros d'amende demandés par le tribunal judiciaire. Il devra également indemniser des membres de la famille de la victime, pour un montant total de 25 000 euros, et verser 2 500 euros à la CGT. Le tribunal des affaires sociales ayant déjà indemnisé la femme et les filles de la victime, leurs constitutions de partie civile n'ont pas été retenues.

Les couleurs de l'égout

Une première en **Normandie** : un drone inspecte et filme les égouts à Argentan

Ce vendredi 19 mars 2021, Eaux de Normandie, filiale de Suez, a expérimenté l'inspection d'un collecteur d'eaux pluviales à Argentan avec un drone. Une technologie encore rare.



Le drone employé par Eaux de Normandie a filmé l'intérieur d'un collecteur sur 500 m à Argentan. (©Le Journal de l'Orne)



Article du Journal de l'Orme, publié le 19 mars 2021

Pour la première fois en Normandie, un drone a été utilisé ce vendredi 19 mars 2021 à Argentan pour inspecter un réseau de collecte des eaux pluviales. Eaux de Normandie, une filiale du géant de l'eau et des déchets Suez, a mené cette expérimentation dans un collecteur, ouvert depuis le parking du magasin Distri Center, sur le boulevard du Général Koenig.

Une exploration plus rapide et plus sûre

En une journée, les diagnostiqueurs ont pu explorer avec ce drone, serti dans une « balle » métallique pour le protéger, une canalisation sur 500 m. Le collecteur examiné est l'un des rares sur Argentan à être « visitable ». C'est-à-dire que son diamètre – ici 1,60 m – est suffisant pour que des hommes puissent y descendre et l'arpenter. Argentan abrite sous terre 57 km de conduites de collecte des eaux pluviales. Seuls 2 km sont « visitables », et accessibles à pied. Mais les inspections pédestres sont plus lentes, et moins sûres. D'après Suez, l'emploi d'un drone a un double avantage.

Présent à Argentan, Alexandre Ventura, responsable de l'innovation pour les technologies d'inspection, assure que le drone, avec sa taille et sa maniabilité par joystick, est à la fois « plus rapide », et « plus sécurisée [sic] » pour les techniciens.

L'exploration des réseaux d'eaux comporte plusieurs risques pour eux : de chute ; de noyade, dans des collecteurs où le débit peut être soudain ; d'exposition au gaz H₂S (hydrogène sulfuré), « celui qui sent l'œuf pourri » selon Alexandre Ventura, qui est libéré par les bactéries en souterrain.

Le collecteur « nettoyé en septembre »

Avec d'autres moyens – perches munies de caméras, chariots roulants, sous-marins pilotés à distance -, le drone permet « aux hommes de descendre le moins possible », avance Mathieu Lange, directeur adjoint d'Eaux de Normandie. Et de « cibler » les équipements à entretenir en priorité. Un plus pour Suez et son offre de services aux collectivités. Un plus ici pour Argentan Intercom, qui « pourrait anticiper les renouvellements des canalisations ».

Le chiffre. 70% de l'eau potable d'Israël vient d'usines de dessalement.



Article de Israël Valley, publié le 21 mars 2021

En 1997, Israël inaugure sa première station de dessalement à osmose inverse à Eilat. Vingt ans plus tard, plus de 70% de l'eau potable consommée en Israël provient d'usines de dessalement. Pourtant, à long terme, la facture risque d'être salée : des carences en minéraux ont été observées dans l'ensemble de la population. Le cœur pourrait en être la première victime. Pour en avoir le cœur net, nous avons enquêté sur cette « sel » affaire.

Prof. Yona Amitai de l'Université Bar-Ilan étudie de possibles liens entre l'eau et la prévalence de certaines maladies. Ayant déjà réalisé une étude sur le sujet en 2016, celui-ci a participé à une nouvelle étude publiée en juillet associant la consommation d'eau dessalée et des risques cardio-vasculaires en Israël. Cette étude, réalisée avec l'aide des données du groupe Clalit sur près d'un demi-million d'Israéliens, révèle l'étendue de la carence en magnésium et son effet sur la santé. A chaque fois, la nouvelle défraye la chronique, en étant reprise par les principaux médias israéliens.

Mais comment en est-on arrivés là ? Tout d'abord, l'eau a toujours été une préoccupation majeure pour Israël, située dans une région plutôt aride. S'ajoutent à cela de fortes tensions géopolitiques autour de la gestion des ressources en eau de la région. Israël a donc fait de l'eau une priorité stratégique et investi dans des solutions pour pallier ses manques. Ainsi, en 1997, la première usine de dessalement israélienne est inaugurée à Eilat. Elle est rapidement suivie de plusieurs autres et, en 2005, l'eau dessalée est autorisée à la distribution et à la consommation. Aujourd'hui, l'eau dessalée représente près de 70% de l'eau potable consommée en Israël et une importante fraction de l'eau destinée à l'irrigation.



Le système de dessalement, basé sur l'osmose inverse permet d'enlever la quasi-totalité des minéraux présents dans l'eau de mer. Ces minéraux présents en trop forte teneur, qui constituent le « sel marin », rendent l'eau de mer impropre à la consommation et leur élimination permet de pouvoir consommer l'eau dans le cadre de notre apport journalier nécessaire. Malheureusement, nous avons aussi besoin de minéraux pour vivre et être en bonne santé : l'eau que nous buvons en est une des principales sources. Or, en Israël, l'eau dessalée ne permet pas de subvenir à ces besoins et le régime alimentaire ne permet pas toujours de combler ce manque.

Quelles en sont les conséquences ? Des carences en certains minéraux, qui peuvent entraîner des problèmes de santé, parfois grave. C'est le cas du fer, du magnésium, du calcium, du potassium, du soufre, de l'iode, et de bien d'autres. Ces carences peuvent entraîner des dysfonctionnements physiques et/ou mentaux chez l'Homme, voir un développement anormal pour le fœtus, le nourrisson ou les enfants.

Mais revenons à Israël. Avec la majorité de la population buvant de l'eau dessalée, le risque de carence s'étend à la population entière. Comment observer alors l'effet de l'eau dessalée sur la santé des consommateurs ? Pour cela, il faut éplucher un grand nombre de dossiers médicaux à la fois dans des zones où l'eau provient principalement des usines de dessalement et dans les zones où l'apport en eau provient d'une autre source (aquifère, rivière, etc.). C'est la démarche suivie par plusieurs chercheurs de l'Université Bar-Ilan (BIU), Prof. Yona Amitai et Prof. Meital Shlezinger (du département de management de la santé) avec l'aide d'Amichay Akvriv et Hagit Gabay de l'Institut de recherche de Clalit, ainsi que Maya Leventer-Roberts de ce même institut et de l'école de médecine Icahn du Mont Sinai à New York.

Le résultat de leur recherche a été publié dans la revue scientifique « Environmental Research ». En se fondant sur les bases de données médicales de Clalit, le plus grand groupe d'établissement de santé en Israël, les chercheurs ont pu, à partir de plusieurs millions de dossiers, en sélectionner près de 450 000 correspondant à leurs critères de recherche. Ces critères regroupent le fait d'avoir été membre de Clalit de 2008 jusqu'à 2018, être résidant de certaines régions présélectionnées et n'ayant pas déménagé, être âgé de 24 à 74 ans (en 2008) et avoir toutes les données personnelles disponibles (tabagisme, indices de masse corporelle, données démographiques). A partir des dossiers de 450 000 résidents, 150 000 furent utilisés pour une étude plus approfondie. Les résidents furent séparés selon leur lieu de résidence. Trois catégories de lieu de résidence furent prises en compte, la première et la seconde correspondent à des zones où l'eau potable provient d'eau dessalée, et ce depuis 2005 (Be'er Sheva, Ofakim, Sderot et Qiryat Gat) ou 2007 (Holon, Bat Yam, Rishon Lezion, Rehovot, et Nes Ziona), et la troisième où l'eau potable provient d'autres sources (Nahariya, Akko, Zefat, Kiryat Shmonah, Nazareth Illit, Jerusalem et Haifa).

Les auteurs ont ensuite appliqué des analyses statistiques pour observer des différences de prévalence des trois conditions médicales, le diabète, les cancers colorectaux et les



cardiopathies ischémiques (maladies coronariennes). Ils ont ainsi montré que le risque de maladies coronariennes était plus élevé pour les zones où l'eau dessalée est utilisée. En revanche, aucun effet sur le diabète ou les cancers colorectaux ne fut observé. Néanmoins, ces conclusions sont à prendre avec des pincettes car les auteurs ajoutent que, malgré l'effet statistiquement significatif de la consommation d'eau dessalée, le risque de maladie coronarienne était déjà différent entre les populations des trois zones avant le début de la distribution d'eau dessalée. A cela s'ajoute les facteurs liés à la conception de l'étude et à la durée de prise en compte, qui ne sont peut-être pas suffisants pour observer des différences. Quoiqu'il en soit, une autre étude datant de 2016, elle aussi réalisée par Prof. Yona Amitai et Prof. Meital Shlezinger de BIU, avait démontré que le passage à l'eau dessalée et la carence en magnésium qui s'ensuivait augmentaient le risque de mortalité chez les patients atteints de maladies coronariennes.

Il est aujourd'hui démontré que la consommation quotidienne d'eau dessalée entraîne une réduction du taux sanguin de certains éléments nécessaires à un bon fonctionnement du corps humain. Parmi les principaux coupables, on trouve le calcium et le magnésium. Or le calcium a été rajouté à l'eau dessalée en Israël pour justement pallier d'éventuelles carences. Il ne reste donc que le magnésium pour jouer les troubles fêtes. Les auteurs proposent donc d'enrichir l'eau en magnésium afin de réduire le risque de maladies coronariennes dues à cette carence. Néanmoins, cela a un coût. Le gouvernement israélien est donc en train d'expérimenter et d'étudier l'ajout de magnésium dans le système d'eau potable des zones les plus à risques.

Et après le magnésium ? L'iode. En effet, Israël fait partie des pays avec le plus bas taux d'iode au sein de sa population. Un autre problème que les autorités devront gérer. En attendant, si vous vivez dans une zone à risque due à l'usage d'eau dessalée, il convient d'enrichir son alimentation en magnésium et en iode, pour s'en donner à cœur joie ! Un exemple qui me tient à cœur : les algues marines. A vos soupes misos et autres sushis !

L'analyse de ces eaux par l'Observatoire épidémiologique dans les eaux usées, baptisé **Obépine, permet d'identifier très tôt la circulation d'un virus dans une population.**

Article de France info, publié le 21 mars 2021



Un marin-pompier de Marseille tient un échantillon d'eaux usées pour détecter la présence du Covid-19 devant un Ehpad, à Marseille, le 19 janvier 2021.

"Il est très difficile, à la lecture des eaux usées, de voir un impact majeur dans les changements de tendance" dans les territoires qui étaient concernés par le confinement le week-end pour face à l'épidémie de Covid-19, s'est inquiété Vincent Maréchal dimanche 21 mars sur France info. Le professeur de virologie à Sorbonne Université est l'un des cofondateurs du réseau Obépine, l'Observatoire épidémiologique dans les eaux usées. Ce réseau analyse les données collectées dans de nombreuses stations de traitement des eaux usées pour mesurer la quantité de coronavirus.

France info : la carte des 16 départements concernés par des mesures de restriction renforcées reflète-t-elle bien les résultats de vos analyses ?

Vincent Maréchal : Oui, globalement. Il y a une assez bonne adéquation entre les niveaux de circulation qu'on analyse par les indicateurs épidémiologiques classiques et les niveaux de circulation qu'on voit dans les eaux usées. Les données des stations que l'on suit sont transmises à la direction générale de la Santé qui incorpore cette donnée-là, mais également d'autres indicateurs de façon à orienter ses décisions. Oui, [la carte] colle très bien.

Regardons un peu plus dans le détail : quelle est aujourd'hui la région de France où le virus circule le plus ?

C'est difficile à dire. On a des indicateurs qui, malheureusement, en termes de niveau de circulation, convergent assez bien. C'est-à-dire qu'on a des situations en Île-de-France qui sont très compliquées avec une augmentation quasiment continue depuis le 20 janvier dernier. En

Du 18 au 25 mars

région PACA, à Nice et Marseille, la situation est effectivement très dégradée. Elle est dégradée également dans les Hauts-de-France à des niveaux très, très élevés.

'Ce qui nous inquiète un peu, pour tout vous dire, c'est qu'on devrait commencer à voir les effets des mesures de confinement qui ont été prises le week-end.'

Il est très difficile, à la lecture des eaux usées, de voir un impact majeur dans les changements de tendance. C'est important à souligner.

Il est donc difficile de percevoir de nets effets, plusieurs semaines après le début du confinement le week-end comme sur une partie des Alpes-Maritimes ou à Dunkerque ?

On a quelques villes pilotes. On suit Nice en particulier depuis très longtemps. Ce qu'on voit dans les eaux usées à Nice aujourd'hui, c'est plutôt que le niveau réaugmente. Donc, ça ne colle pas vraiment avec ce qu'on attendrait d'un confinement le week-end. Sur Dunkerque, que l'on suit également, on a des niveaux très, très élevés, plutôt décroissants, mais qui semblent diminuer avant la mise en place de ce confinement. Ce qui laisse penser, non pas que le confinement le week-end est inutile, mais plus probablement que les gens ont, selon les territoires, pris conscience ou pas de l'importance des gestes barrières. Je pense qu'il faut en revenir, et c'est particulièrement d'actualité, à une prise de conscience individuelle des gestes à risque, des gestes barrières. On voit, à mon avis, des effets qui sont surtout liés à la prise en compte de ces gestes : le port du masque, le lavage des mains, etc.

Contactez-nous

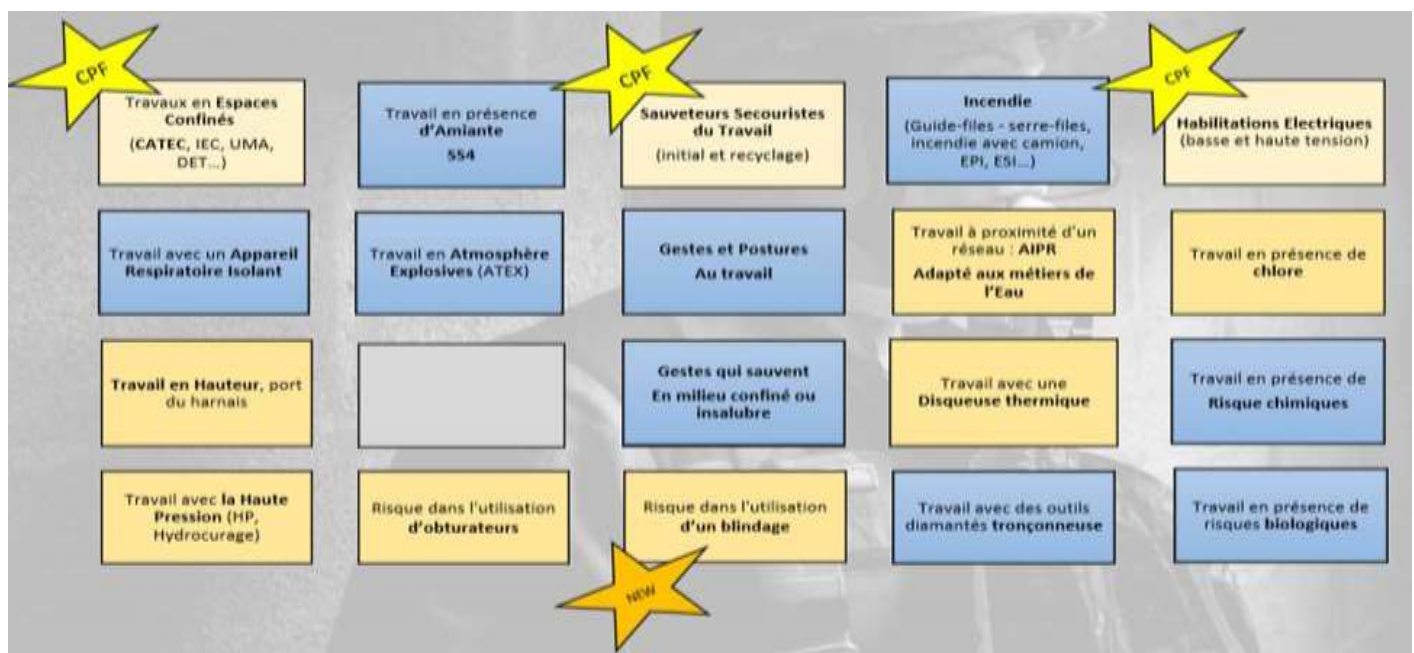
<https://mayday-formation.com/>

Nous sommes ouverts du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h

Téléphone

03.44.65.08.00

06.34.36.09.00



CPF Travaux en Espaces Confinés (CATEC, IEC, UMA, DET...)	Travail en présence d'Amiante 554	CPF Sauveteurs Secouristes du Travail (initial et recyclage)	Incendie (Guide-files - serre-files, Incendie avec camion, EPI, ESI...)	CPF Habillations Electriques (basse et haute tension)
Travail avec un Appareil Respiratoire Isolant	Travail en Atmosphère Explosives (ATEX)	Gestes et Postures Au travail	Travail à proximité d'un réseau : AIPR Adapté aux métiers de l'Eau	Travail en présence de chlore
Travail en Hauteur, port du harnais		Gestes qui sauvent En milieu confiné ou insalubre	Travail avec une Disqueuse thermique	Travail en présence de Risque chimiques
Travail avec la Haute Pression (HP, Hydrocourage)	Risque dans l'utilisation d'obturateurs	Risque dans l'utilisation d'un blindage	Travail avec des outils diamantés tronçonneuse	Travail en présence de risques biologiques
		NEW		